

*de St. Pierre ne peuvent être nommés rêves d'un homme de bien (a), parce qu'il n'y a pas de probité sans religion (b), & qu'on se propose de démontrer charitablement (c), que le bon abbé de St. Pierre n'en avoit aucune (d); qu'une production agréable d'un littérateur françois est le fruit des insomnies & des indigestions de cet auteur estimable (e); que les lettres imprimées sous le nom de Ganganelli sont contraires à la religion, aux*

(a) Nous renvoyons le lecteur au Journal du 15 Février 1776, p. 254. On verra en quelles circonstances nous avons dit là - dessus un petit mot en passant.

(b) Les rédacteurs feroient-ils d'un autre avis? ils ont donc renoncé à l'autorité de leur grand maître. " *Telle est la foiblesse du genre humain, & telle est sa perversité, qu'il vaut mieux pour lui d'être subjugué par toutes les superstitions possibles que de vivre sans religion* Volt. traité de la tolér. c. 20.

(c) *Charitablement*, non; mais historiquement, deux choses qui ne se supposent & ne s'excluent pas toujours.

(d) La démonstration n'est plus à faire. Nous avons nommé là même l'ouvrage qui en est une preuve subsistante. Mr. de Volt. en est si convaincu, que parmi les adversaires de la religion il a presque toujours soin de placer Mr. de St. Pierre. Ne pourroit-on pas demander ici à tout homme de bonne foi, si les rédacteurs en ont beaucoup.

(e) Comme ces Messieurs ne citent rien & que nous n'avons pas de tems de reste, pour redresser par des recherches pénibles leurs infidélités ou réparer leur négligence, nous supposons que ces *insomnies* & ces *indigestions* sont très-réelles, jusqu'à ce que nos Messieurs prennent le parti de nommer cet agréable littérateur.